

FACE AUX INDIGNATIONS, L'URGENCE D'UNE FRANCE PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE

Depuis de nombreuses années et de façon toujours plus forte, les citoyens adressent par la voie des urnes le signal d'une détresse à laquelle les associations sont confrontées au quotidien. C'est aujourd'hui dans la rue qu'ils le manifestent. Cette colère, qui ne peut plus être ignorée, doit mener à une refondation collective de notre contrat social.

La crise sociale qui traverse aujourd'hui notre pays est aussi une crise de notre démocratie. C'est celle d'un accroissement des inégalités de tout genre devenues insupportables à une partie importante de nos concitoyens.

Cette situation, qui dure depuis plusieurs années, aggrave la perte de confiance de la population, que nous constatons sur le terrain au quotidien. Elle nourrit le sentiment d'une injustice de plus en plus inacceptable, notamment en matière fiscale, et renforce la défiance dans les institutions. Elle fissure tous les jours un peu plus la cohésion sociale et accroît le sentiment que chacun est laissé seul face à lui-même et à son destin.

Si la contestation de la fiscalité écologique a été à l'origine du mouvement actuel, elle questionne avant tout la justice sociale, condition indispensable à la mise en place d'une transition écologique solidaire.

Le Mouvement associatif avait appelé à faire de la lutte contre les fractures territoriales et sociales et de la prise en compte des enjeux environnementaux, la grande priorité de ce quinquennat dès le mois de mai 2017.

Nous renouvelons cet appel aujourd'hui, avec la conviction que le fait associatif et le fait fédératif que nous incarnons, sont plus que jamais indispensables pour retisser le lien social et permettre un débat démocratique constructif et apaisé.

Les associations sont le premier lieu où les indignations et les aspirations individuelles savent se transformer en réalisations collectives.

Nous prenons acte du retour en grâce des corps intermédiaires si longtemps ignorés, et de la volonté de bâtir un dialogue national et local. Celui-ci devra garantir une participation de toutes les organisations représentatives de la société civile et des citoyens. Le Mouvement associatif, au niveau national et territorial, est prêt à y prendre toute sa place.

À cette fin, Le Mouvement associatif appelle à l'apaisement pour permettre le dialogue et rappelle qu'il ne peut cautionner la violence.

Le gouvernement doit prendre toute la mesure de la crise qui s'étend.

À l'urgence sociale, il doit répondre et changer l'ordre des priorités dans ses politiques.

À l'urgence démocratique, il doit répondre en changeant la méthode.

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

→ CONTACT

Fula Mesika
fmesika@lemouvementassociatif.org
Responsable Communication
Le Mouvement associatif